

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL N°: 500-06-001348-248	PROCÈS-VERBAL DE GESTION Référée de S.O. Salle prévue S.O. Date Le 15 décembre 2025	COUR SUPÉRIEURE Chambre des actions collectives JS1699
L'HONORABLE MARTIN F. SHEEHAN, J.C.S.		

Demanderesse ALYSSIA MARCHETTA	Avocat(s) M ^e Maxime Nasr M ^e Alexandrine Comtois BELLEAU LAPOINTE, S.E.N.C.R.L. mnasr@belleaulapointe.com acomtois@belleaulapointe.com
Défenderesses MCCAIN FOODS LIMITED et	Avocat(s) M ^e Nick Rodrigo M ^e Faiz Lalani DAVIES WARD PHILLIPS & VINEBERG LLP nrodrigo@dwpv.com flalani@dwpv.com
LES FERMES CAVENDISH LTD. et	Non représentée
LAMB WESTON HOLDINGS INC. et	Non représentée
LAMB WESTON CANADA ULC et	Non représentée
J.R. SIMPLOT COMPANY	Non représentée

Nature de la cause Action collective	
---	--

Montant :0 \$

Cote(s)	Demande(s)
1	Demande pour autorisation d'exercer une action collective

Greffier(ière) Mélodie Desaulniers, g.a.c.s.	Interprète S.O.	Sténographe S.O.
---	--------------------	---------------------

PROCÈS-VERBAL DE GESTION

Le 25 novembre 2024, la demanderesse a produit une demande pour être autorisée à intenter une action collective contre les défenderesses.

Par ailleurs, à ce jour, la demande n'a jamais été notifiée.

L'article 107(3) du *Code de procédure civile* prévoit que si une demande en justice n'est pas notifiée dans les trois mois suivant sa production, elle est périmée.

L'avocat de la demanderesse indique qu'il n'a pas d'objection à ce que la demande soit déclarée périmée.

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

N°: 500-06-001348-248

PROCÈS-VERBAL DE GESTION

COUR SUPÉRIEURE

Chambre des actions collectives

Référé
de
S.O.

Salle
prév
S.O.

Date

Le 15 décembre 2025

L'HONORABLE MARTIN F. SHEEHAN, J.C.S.

JS1699

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

DÉCLARE que la Demande pour autorisation d'exercer une action collective datée du 25 novembre 2024 est périmée;

LE TOUT, sans frais de justice.

Martin
Sheehan

Signature numérique
de Martin Sheehan

Date : 2025.12.15
11:13:26 -05'00'

L'HONORABLE MARTIN F. SHEEHAN, J.C.S.

Mélodie Desaulniers, g.a.c.s.